



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur

ZI Les Milles - 155 Rue Albert Einstein - 13290 Aix-en-Provence

KPMG SA, société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ("private company limited by guarantee").

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Le Mirabeau
4 quai d'Arenc
Boulevard Jacques Saadé
13002 Marseille

CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur

ZI Les Milles - 155 Rue Albert Einstein - 13290 Aix-en-Provence

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'assemblée générale de l'association CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n° 2022-06 et n° 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 26 juin 2026

KPMG SA

Gilles CHARLES

Associé

COMPTES FINANCIERS 2025
BILAN - ACTIF

CFA DU BATIMENT PACA

ACTIF		Exercice N : 31/12/2025			Exercice N-1 31/12/2024
		Montant brut	Amortissements , dépréciations	Montant net	
	Frais d'établissement			0 €	0 €
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques....	665 388,91 €	599 935,14 €	65 454 €	72 483 €
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	211 Terrains	1 994 063,84 €		1 994 064 €	1 994 064 €
	212 Agencements et aménagements de terrains	847 293,58 €	557 892,91 €	289 401 €	286 504 €
	213 Constructions	46 749 854,97 €	34 185 278,19 €	12 564 577 €	13 343 774 €
	214 Constructions sur sol d'autrui	2 332 052,16 €	2 298 323,68 €	33 728 €	39 710 €
	215 Installations techniques, matériel et outillage pédagogique	19 077 675,08 €	15 037 253,60 €	4 040 421 €	3 881 947 €
	218 Autres immobilisations corporelles	6 238 252,04 €	4 807 190,18 €	1 431 062 €	1 365 234 €
	23 Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 282 684,32 €		2 282 684 €	1 450 703 €
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	SS-TOTAL 1	80 187 264,90 €	57 485 873,70 €	22 701 391 €	22 434 420 €
	Immobilisations financières				
	Prêts			718 252 €	655 951 €
	Autres immobilisations financières			2 525 €	2 525 €
	SS-TOTAL 2			720 777 €	658 476 €
	TOTAL 1			23 422 168 €	23 092 895 €
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours			361 816 €	459 612 €
	SS-TOTAL 1			361 816 €	459 612 €
	Avances et acomptes versés sur commande			10 334 €	183 567 €
	SS-TOTAL 2			10 334 €	183 567 €
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			38 830 514 €	33 050 577 €
	Créances reçues par legs ou donation			0 €	0 €
	Autres Créances :				
	40 Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir			142 629 €	98 662 €
	42 Personnel et comptes rattachés			10 549 €	11 797 €
	43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux			64 536 €	31 948 €
	44 État et autres collectivités publiques			17 477 433 €	15 771 323 €
	46 Débiteurs divers			19 500 €	67 685 €
	47 Comptes transitoires ou d'attente			0 €	0 €
	Charges constatées d'avance			278 207 €	279 441 €
	SS-TOTAL 3			56 823 368 €	49 311 434 €
	50 Valeurs mobilières de placement			16 006 857 €	18 561 822 €
	SS-TOTAL 4			16 006 857 €	18 561 822 €
	Disponibilités				
	51 Banques, établissements financiers et assimilés			205 879 €	3 130 156 €
	53 Caisse			108 639 €	90 288 €
	SS-TOTAL 5			314 518 €	3 220 444 €
	TOTAL 2			73 516 893 €	71 736 879 €
	TOTAL 1 + 2			96 939 061 €	94 829 774 €

COMPTES FINANCIERS 2025
BILAN - PASSIF

CFA DU BATIMENT PACA

PASSIF		Exercice N : 31/12/2025			Exercice N-1 31/12/2024
		Montant brut	Déductions	Totaux partiels	
FONDS PROPRES	102 Fonds propres sans droit de reprise	4 888 746 €	0 €		4 888 746 €
	103 Fonds propres avec droit de reprise	0 €	0 €		0 €
	106 Réserves	40 249 451 €	0 €		34 246 627 €
	11 Report à nouveau	4 256 885 €	0 €		4 256 885 €
	12 Résultat de l'exercice	2 632 142 €	0 €		6 002 824 €
	SS-TOTAL	52 027 223 €	0 €	52 027 223 €	49 395 082 €
	13 Subvention d'investissements	71 213 436 €	0 €		70 722 013 €
	139 Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	0 €	54 945 094 €		-53 013 727 €
	SS-TOTAL	71 213 436 €	-54 945 094 €	16 268 342 €	17 708 286 €
	TOTAL 1			68 295 565 €	67 103 368 €
FONDS REPORTES ET DEDIES	194 Sur subvention de fonctionnement	500 214 €			1 344 239 €
	195 Sur autres ressources	19 643 €			19 643 €
	TOTAL 2	519 857 €		519 857 €	1 363 882 €
PROVISIONS	151 Provisions pour risques	3 741 526 €			3 381 447 €
	158 Provisions pour charges	0 €			0 €
	TOTAL 3	3 741 526 €		3 741 526 €	3 381 447 €
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0 €			0 €
	Emprunts et dettes financières diverses	137 204 €			137 204 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 761 472 €			1 272 934 €
	Dettes fiscales et sociales :				
	41 Apprentis, commensaux et autres clients	8 102 €			7 673 €
	42 Personnel et comptes rattachés	1 269 937 €			1 295 368 €
	43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 195 780 €			2 085 749 €
	44 État et autres collectivités publiques	12 669 322 €			12 012 420 €
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 013 €			5 692 €
	Autres dettes				
	46 Crédoiteurs divers	45 144 €			45 801 €
	47 Comptes transitoires ou d'attente	8 405 €			8 840 €
	Produits constatés d'avance	6 272 734 €			6 109 397 €
	TOTAL 4	24 382 113 €		24 382 113 €	22 981 077 €
	TOTAL 1 + 2 + 3 + 4			96 939 061 €	94 829 774 €

COMPTES FINANCIERS 2025
COMPTE DE RESULTAT

CFA DU BATIMENT PACA

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens	16 221	30 884
Ventes de prestations de services	31 635 243	33 837 488
Concours publics et subventions d'exploitation	2 777 110	3 756 148
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	172 172	123 539
Produits des cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles		
Utilisation des fonds dédiés	925 178	100 532
Autres produits	155 594	8 827
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 681 518	37 857 419
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 099 287	2 033 768
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	94 555	53 786
Autres achats et charges externes	6 608 299	5 470 714
Impôts, taxes et versements assimilés	1 148 648	1 091 260
Salaires	14 299 908	14 015 431
Cotisations sociales	5 779 531	5 558 300
Dotations aux amortissements et dépréciation	2 451 307	2 405 482
Dotations aux provisions	532 251	260 286
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corporelles cédées	115 267	
Report en fonds dédiés	85 722	1 253 663
Autres charges	181 197	157 891
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	33 395 971	32 300 581
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 285 547	5 556 837
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	382 100	437 578
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	382 100	437 578
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	688	258
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	688	258
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	381 412	437 320

COMPTES FINANCIERS 2025
COMPTE DE RESULTAT

CFA DU BATIMENT PACA

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2025	Exercice N-1 31/12/2024
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	2 666 959	5 994 158
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	559	22 519
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	33 631	12 859
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-33 072	9 659
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 745	993
TOTAL PRODUITS (I + III + V)	36 064 176	38 317 516
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI +VII + VIII)	33 432 034	32 314 692
EXCEDENT OU DEFICIT	2 632 142	6 002 824

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES

CFA DU BATIMENT PACA

SOMMAIRE

	PAGES
1. OBJET SOCIAL	9
2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES	9
3. MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
4. FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE	10
4.1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	10
4.2- FAITS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS A LA CLOTURE	12
5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	13
5.1- PRINCIPES GENERAUX	13
5.2- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	13
5.2.1 Méthode générale	
5.2.2 Méthodes d'évaluation	
5.2.3 Changement de méthode d'évaluation	14
5.2.4 Changement de méthode de comptable	
6 .INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	15
6.1 ACTIF	
6.1.1 Etat des Immobilisations et des Amortissements	
6.1.1.a Etat des Immobilisations	15
6.1.1.b Etat des Amortissements	16
6.1.2 Etat des échéances des créances	17
6.1.3 Détail des charges constatées d'avance	18
6.1.4 Avoir à recevoir et Facture à établir	19
6.1.5 Produits à recevoir	20

6 .INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN (suite)	21
6.2 PASSIF	
6.2.1 Réserves	21
6.2.2 Etat des provisions	22
6.2.3 Détail des échéances des dettes	23
6.2.4 Factures non parvenues	24
6.2.5 Détail des charges à payer	25
6.2.6 Détail des produits constatés d'avance	26
6.2.7 Fonds dédiés	27
6.2.8 Subventions d'investissements	28
7. AUTRES INFORMATIONS	29
7.1 SUIVI ACTIVITE : EFFECTIFS APPRENANTS AU 31/12/2025	
7.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
7.3 SUIVI DU PERSONNEL AU 31/12/2025	
8. COMPTES FINANCIERS 2024 (avant prise en compte ANC 2022-06)	30
BILAN ACTIF	30
BILAN PASSIF	31
COMPTE DE RESULTAT	32

1. OBJET SOCIAL

L'objet social du CFA du BATIMENT Provence Alpes Côte d'Azur, Association loi 1901, a été actualisé lors de l'AGE du 19 novembre 2021 (mise à jour des statuts).

CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur (Organisme de Formation) a pour objet :

- de gérer, dans le cadre de son action en faveur de l'apprentissage au sens de l'article L.6211-2 du Code du Travail et conformément aux articles R. 6232-1 et suivants du Code du Travail, les centres de formation d'apprentis (CFA) : CFA du Bâtiment Arles, CFA du Bâtiment Aix en Provence, CFA du Bâtiment Marseille, CFA du Bâtiment Toulon, CFA du Bâtiment Antibes « Max Fiorini », CFA du Bâtiment Avignon « Florentin Mouret » ;
- de créer et de gérer un ou plusieurs autre(s) CFA ou structure(s) de formation professionnelle initiale prévue(s) par la loi telles que les unités de formation par alternance (UFA),
- de conventionner, le cas échéant, pour intervenir en faveur des apprentis du bâtiment avec toute autre structure de gestion de l'apprentissage, type section d'apprentissage (SA) ou UFA,
- d'organiser des actions de formation professionnelle continue.

2. NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES

CFA du BATIMENT Provence Alpes Côte d'Azur est une association loi 1901, gérée paritaire et ayant pour activité principale, l'apprentissage, mode de formation professionnelle initiale, dispensée en alternance, et en partie secondaire, la formation professionnelle continue.

L'alternance entre la formation en entreprise et au centre de formation permet un fort taux de réussite aux examens et une insertion professionnelle attractive.

La principale mission est donc l'accompagnement des apprenants en proposant des parcours de formation adaptés et l'accompagnement des entreprises du Bâtiment dans le renforcement des compétences de leur salarié.

L'Association compte 6 établissements (Centre de formation) et un organisme gestionnaire (gouvernance, pilotage et fonctions supports) ainsi répartis dans la région PACA :

- CFA du BATIMENT Antibes "Max Fiorini", département des Alpes-Maritimes,
- CFA du BATIMENT Aix-en Provence, département des Bouches-du-Rhône,
- CFA du BATIMENT Arles, département des Bouches-du-Rhône,
- CFA du BATIMENT Marseille, département des Bouches-du-Rhône,
- CFA du BATIMENT Toulon, département du Var,
- CFA du BATIMENT Avignon "Florentin Mouret", département du Vaucluse,
- Organisme Gestionnaire, siège social, département des Bouches-du-Rhône.

Les missions des CFA sont précisées dans le Code du Travail (art. L6231-2) et la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a confié aux CFA de nouvelles missions en matière d'accompagnement des apprentis, tout au long de leur parcours de formation.

> En amont : Les CFA devront accompagner les personnes souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage, en développant leurs connaissances et leurs compétences.

Pour les personnes en situation de handicap, le CFA devra faciliter leur intégration à la fois dans l'établissement de formation et en entreprise "en proposant les adaptations nécessaires au bon déroulement de leur contrat". Un référent handicap est désigné pour ce faire dans les CFA.

> Pendant la formation : Une fois le contrat signé, les CFA doivent assurer la cohérence entre la formation dispensée en leur sein et celle dispensée au sein de l'entreprise, "en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage".

Un référent mobilité a été nommé afin de favoriser la mobilité des jeunes à l'étranger.

> En aval, en cas de rupture du contrat : le CFA dans lequel est inscrit l'apprenti doit prendre les dispositions nécessaires pour lui permettre de suivre sa formation théorique pendant 6 mois et il doit contribuer à lui trouver, en lien avec le service public de l'emploi, un nouvel employeur susceptible de lui permettre d'achever son cycle de formation. L'apprenti en rupture bénéficie du statut de stagiaire de la formation professionnelle et est couvert par la sécurité sociale.

3. MOYENS MIS EN ŒUVRE

CFA DU BATIMENT PACA dispose, pour chacun de ses 6 sites de formation, d'une équipe pluri-disciplinaire de formateurs diplômés et qualifiés, de personnes ressources sur l'individualisation des parcours, la gestion informatique, l'animation pédagogique, le suivi social et éducatif, encadrée par une équipe de direction. La responsabilité pédagogique est assumée par le Directeur (H/F) de chaque CFA.

CFA DU BATIMENT PACA dispose, pour chacun de ses 6 sites de formation, d'ateliers professionnels équipés, de salles de formation, de moyens informatiques, d'un centre de ressources et d'aide à la formation, de laboratoires de sciences, de salles équipées pour l'étude de construction, de locaux sportifs. (Restauration et Hébergement proposés sur le CFA de Toulon).

L'effectif salariés est de 329,54 ETP (Equivalent Temps Plein) au 31 décembre 2025 (330,72 ETP au 31/12/2024).

CFA DU BATIMENT PACA est administrée par un Conseil d'Administration composé de 20 membres bénévoles (gratuité de la fonction d'administrateur prévue dans les statuts) et dispose de fonctions supports regroupées au sein de l'Organisme Gestionnaire, pilotées par une Secrétaire Générale.

Dans le cadre de la mise en œuvre de notre activité, nous n'avons pas recours au bénévolat et aucune cotisation n'est perçue. (pas d'adhérent)

4. FAITS CARACTERISTIQUES D'IMPORTANCE SIGNIFICATIVE, DE L'EXERCICE ET POSTERIEURS A LA CLOTURE

4.1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » a réformé, en profondeur, la gouvernance et le financement de notre système de formation professionnelle.

La loi a renforcé l'attractivité de l'apprentissage par la création d'une « aide unique » aux employeurs, par la revalorisation des rémunérations versées aux apprentis, par l'aménagement des durées du contrat d'apprentissage et des durées de formation au sein des CFA et par l'assouplissement des conditions d'exécution des contrats (notamment les ruptures).

La certification QUALIOP, obligatoire pour les organismes de formation, a été obtenue par l'Association en novembre 2021 (audit initial) avec une validité de 3 ans ; L'audit de surveillance à mi-parcours s'est déroulé en septembre 2023 au siège et dans les CFA d'Arles et d'Avignon.

L'investissement des équipes, lors de l'audit de renouvellement en septembre 2024 a permis de respecter l'ensemble des exigences du référentiel Qualiopi (aucune non-conformité) ; Notre certification a été renouvelée pour une durée de 3 ans jusqu'au 22 novembre 2027. La préparation, dès 2025, de l'audit de surveillance planifié du 8 au 10 avril 2026 a mobilisé l'ensemble des salariés

- Les CFA sont, depuis le 1^{er} janvier 2020, financés par les OPCO, "OPérateurs de COmpétences", en fonction du nombre de contrats d'apprentissage signés. Chaque contrat est rémunéré selon un coût fixé par chaque branche professionnelle (niveau de prise en charge pour chaque diplôme ou certification) et validé par France Compétences dans un référentiel spécifique.

France Compétences est une instance de pilotage qui a pour mission d'assurer le financement, la régulation (notamment la convergence des coût-contrats), le contrôle et l'évaluation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Afin d'atteindre un équilibre financier, le Conseil d'Administration de France Compétences a décidé de réviser les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage, en deux étapes, en septembre 2022 (baisse de 3%) puis en septembre 2023 avec une baisse moyenne de 5,4%.

En 2024, une nouvelle procédure de révision des NPEC a été menée par France Compétences mais uniquement sur les niveaux de qualification 6 et 7 (à partir de BAC +3). Afin d'assurer la soutenabilité financière de l'apprentissage (forte hausse du nombre de contrats, de 290 000 en 2017 à 846 700 en 2025) et de mieux répondre aux besoins du marché du travail, le Ministère du travail a présenté un plan de réforme du financement de l'apprentissage dont quatre mesures sont en application depuis le 1^{er} juillet 2025, tandis que d'autres seront déployées à la rentrée 2026.

La participation forfaitaire obligatoire des employeurs d'un montant de 750 € par contrat d'apprentissage (somme recouvrée par les CFA) pour les diplômes de niveau 6 et 7 (Bac +3 et plus) ainsi que la minoration de 20% des NPEC des formations dispensées à plus de 80% en distanciel ne s'appliqueront pas à notre association.

L'évolution de la proratisation du NPEC, qui devient journalière (et non plus mensuelle) afin de financer les coûts réels de la formation et la limitation des trop-perçus grâce à un solde de 10% retenu sur le dernier versement s'appliqueront à notre association.

Constructys est l'OPCO de la branche du BTP ; Le rattachement est déterminé selon la convention collective de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage. 91,40% des contrats dépendaient de cet opérateur selon l'analyse faite des 8107 contrats d'apprentissage enregistrés en 2025 (91,76 % sur les 8750 contrats gérés en 2024).

■ L'exercice 2025 est la 6^{ème} année d'application de la réforme de l'apprentissage. Un chiffre d'affaires de 29 895 670€ a été réalisé sur l'exercice 2025 dans le cadre de la facturation des coûts pédagogiques aux OPCO (32 290 352€ en 2024 et 33 671 452€ en 2023) soit une baisse de 7,42% (-2 395 K€).

La charge de travail des services administratifs et financiers a été fortement impactée depuis la réforme et notamment du fait de système d'information et de gestion administrative différents mis en place par chacun des 11 OPCO.

Les recrutements prévus des postes d'assistant facturation et gestion ont abouti mais avec du retard. Plusieurs intérimaires ont travaillé en 2023 pour rattraper la facturation d'une part et permettre la transmission automatisée des factures aux OPCO. En effet, le déploiement de l'application "API Convergence CFA/OPCO" a permis de connecter les systèmes d'information des OPCO à notre logiciel de gestion des CFA, Y Paréo.

Ces échanges de données financières (récupération depuis les systèmes d'information des OPCO des échéanciers de facturation et envoi des factures et certificats de réalisation de façon dématérialisée) ont permis un encaissement plus rapide des factures éditées selon cette nouvelle procédure.

■ La deuxième étape a consisté à automatiser également la transmission des contrats d'apprentissage et des conventions de formation. Après obtention d'un mandat de gestion auprès des entreprises, nous télétransmettons vers le système d'information de l'OPCO, les données informatisées du contrat d'apprentissage ainsi que la convention de formation signée (en version pdf). L'envoi de ces données informatiques permet de supprimer les blocages des factures dues à des erreurs de saisie des données du contrat sur les plateformes des OPCO. En 2025, les CFA de Marseille et d'Antibes utilisent le module Y SIGN (intégré à Y PAREO) qui permet d'inviter les parties au contrat (employeur, apprenti ou représentant légal) à signer le contrat d'apprentissage et la convention de formation en sollicitant une signature certifiée. Les autres CFA utiliseront ce module pour la campagne 2026.

Le service Gestion a repris depuis Mars 2025, le travail de régularisation des factures en souffrance (suite à des ruptures ou à des échéanciers à mettre à jour) pour renvoi à Constructys d'une part et le travail de contrôle de l'ensemble des contrats enregistrés depuis 2020 afin de vérifier leur situation au regard de la facturation et des paiements inhérents.

■ En juillet 2020, afin d'encourager les entreprises à recruter des salariés en contrat d'apprentissage malgré le contexte économique difficile, le gouvernement a instauré une aide exceptionnelle à l'embauche, prévue dans le plan "1 jeune, 1 solution", de 5 000€ pour un apprenti mineur et de 8 000€ pour un apprenti majeur la 1^{ère} année d'exécution du contrat (2000 € la 2^{ème} année et 1200 € la 3^{ème} année). Ces mesures, mises en application à partir des contrats signés à compter du 1^{er} juillet 2020, ont été prolongées jusqu'au 30 juin 2022 puis jusqu'au 31 décembre 2022.

A compter du 1^{er} janvier 2023, une aide de droit commun unique, de 6000€ quel que soit l'âge de l'apprenant, pour la 1^{ère} année d'exécution du contrat uniquement, remplace l'aide exceptionnelle. Le gouvernement a prolongé cette aide à l'embauche d'alternants, et ce jusqu'au 23 février 2025. Depuis le 24 février 2025, le montant de l'aide à l'embauche des apprentis est de 5 000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés, 2 000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus et de 6000€ pour le recrutement d'apprentis en situation de handicap, toujours uniquement pour la première année d'exécution du contrat.

■ Notre activité a diminué ; Le nombre des contrats d'apprentissage a ainsi baissé de 5,29 % régionalement au 31/12/2025 (-254 apprentis) comparativement aux effectifs au 31/12/2024, avec des situations différentes selon les CFA. (-4,61% pour 2024/2025). La perte cumulée en trois ans est de -10,99% (-561 apprentis).

■ Une provision de 78 K€ a été constituée sur l'exercice 2025 (dotation de 36 K€ en 2024 et de 27 K€ en 2023), soit un montant provisionné de 269 K€ à fin 2025. Cette provision a été établie au vu des 21 ruptures reçues postérieurement à la clôture des comptes financiers 2024. Le chiffre d'affaires lié aux contrats d'apprentissage n'ayant pas donné lieu à l'établissement d'un accord de prise en charge par l'OPCO de l'employeur a été neutralisé.

■ Les grilles de salaires et l'avancement des salariés de l'Association sont régis par l'accord national du 30 juin 2015 et l'accord d'entreprise du 10 novembre 2015 portant statut du personnel de BTP-CFA du Bâtiment Provence-Alpes-Côte d'Azur. Désireuse d'améliorer le pouvoir d'achat de ses salariés, l'Association a décidé d'augmenter les salaires en allouant une contribution régionale versée mensuellement. Cette contribution régionale brute complémentaire au point national a été fixée au 1^{er} janvier 2022 à 0,11 € brut (ETAM) et à 0,39 € brut (IAC), à 0,36 € brut (ETAM) et à 1,29 € brut (IAC) au 1^{er} septembre 2022 et a augmentée au 1^{er} Mai 2023 à 0,59€ brut (ETAM) et à 2,11 € brut (IAC) soit une augmentation de 3% des salaires. Des augmentations de 2% des salaires ont été réalisées au 1^{er} janvier et au 1^{er} décembre 2025 (0,75€ et 0,91€ brut pour les ETAM et 2,67€ et 3,24€ brut pour les IAC).

L'attribution d'une gratification de fin d'année supplémentaire d'un montant brut égal à 30% du salaire mensuel brut de base a également été appliquée à compter de décembre 2023 (en plus des 20% du salaire mensuel brut de base alloués à compter de décembre 2022).

■ Dans le cadre du projet de reconstruction du CFA du Bâtiment de Toulon (Pôle BTP Var 2030), une subvention d'un montant de 9 911 776€ a été notifiée par le CCCA-BTP en mars 2024, une subvention de 400 000€ en octobre 2024 par le Conseil Régional PACA qui a allouée une nouvelle subvention de 400 000€ le 17 octobre 2025.

4.2- FAITS CARACTERISTIQUES POSTERIEURS A LA CLOTURE

- En 2026, les aides à l'embauche d'apprentis reposent sur deux dispositifs : l'aide unique, pérenne, destinée aux entreprises de moins de 250 salariés pour les formations de niveau CAP à Bac, et l'aide exceptionnelle, applicable aux contrats conclus à partir du 8 mars 2026 pour tous niveaux jusqu'à Bac+5.

Le montant maximal s'élève à 5 000 € pour la première année, mais il devient dégressif selon le niveau de formation et la taille de l'entreprise, avec des aides nettement réduites pour les formations supérieures.

Ces dispositifs ne sont pas cumulables et sont versés uniquement sur la première année d'exécution du contrat.

- À la rentrée 2026, la réforme du financement de l'apprentissage se traduit par la mise en place de "bouquets de certifications", visant à regrouper les diplômes et titres préparant à un même métier.

Cette évolution a pour objectif de faire converger les niveaux de prise en charge (NPEC) aujourd'hui très dispersés, en instaurant un niveau de financement de référence unique par certification ou groupe de certifications équivalentes.

Ainsi, le nombre de NPEC, actuellement estimé à près de 800 000, sera fortement rationalisé pour atteindre environ 3 500 valeurs de référence, permettant une meilleure lisibilité et une régulation économique du système.

- Le service Gestion a continué en 2026, le travail de régularisation des factures en souffrance (suite à des ruptures ou à des échéanciers à mettre à jour) pour renvoi à Constructys d'une part et le travail de vérification de l'ensemble des contrats enregistrés depuis 2020. 5 millions ont déjà été récupérés auprès de Constructys.

Ce travail de pointage d'un fichier excel de plus de 36 000 contrats est toujours en cours avec notamment un travail conséquent sur les ruptures et leur poursuite. Les dossiers peuvent être soldés une fois les accords de financement mis à jour.

- Le contrat frais de santé conclu avec PRO-BTP (contrat mutuelle obligatoire) arrivant à terme le 31 décembre 2025 a été renouvelé pour deux ans ; La participation employeur est passée de 60 à 65% au 1er janvier 2026 par décision unilatérale de l'employeur.

- A la date d'arrêté des comptes financiers 2025, l'Association n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause sa continuité d'exploitation.

5.1- Principes Généraux

Les comptes de l'exercice clos, couvrant l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes définis par le Plan Comptable Général, du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice ainsi que des règlements ANC n°2022-06 relatifs à la modernisation des états financiers et du règlement ANC n°2023-03 qui s'applique en complément pour les associations.

Les documents dénommés 'Comptes Financiers' comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat
- l'annexe.

5.2- Principales méthodes comptables

5.2.1 Méthode générale

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des règlements du Comité de la Réglementation Comptable, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et, en presumant la continuité de l'exploitation.

5.2.2 Méthode d'évaluation

- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
- Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition.
- L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les durées sont les suivantes :

- Constructions – gros œuvre : 40 à 50 ans
- Constructions – couverture, étanchéité, charpente : 25 ans
- Constructions – second œuvre : 30 ans
- Constructions – VRD, terrassement, espaces verts, clôtures : 25 ans
- Matériel et outillage : de 2 à 10 ans
- Matériel de transport : de 5 à 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau et informatique : de 3 à 10 ans

- Les immobilisations en cours de construction au 31 décembre 2025 sont comptabilisées en immobilisation en cours.
- Les stocks de matières premières, de petites fournitures et d'emballages inscrits au bilan sont évalués suivant la méthode FIFO.
- La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
- Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. La dépréciation de ces créances est déterminée sur la base des risques identifiés.
- Les valeurs mobilières de placement sont évaluées selon la méthode FIFO.
- Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur du placement est inférieure à la valeur comptable.

- La convention collective appliquée dans l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière en fonction de l'ancienneté de la personne dans l'association.

Une provision est calculée en prenant en compte les indemnités acquises au 31/12/N (charges sociales incluses). Elle concerne l'intégralité du personnel.

Un coefficient pondérateur est appliqué en fonction de l'âge du salarié.

Age	% de pondération
< 30 ans	0%
de 30 à 39 ans	30%
de 40 à 49 ans	70%
≥ 50 ans	100%

- Une provision est constituée lorsqu'un risque est avéré (litiges...) et son estimation est réalisée à partir des informations connues.

5.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

5.2.4 Changement de méthode comptable

Nous appliquons pour la première fois le règlement ANC N°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025. Ce changement de réglementation comptable constitue un changement de méthode comptable. Les dispositions du règlement ANC N°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

En particulier, le règlement introduit les changements suivants, d'application prospective :

> Introduction d'une nouvelle définition du résultat exceptionnel.

Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2025, les opérations comptabilisées dans le résultat exceptionnel portent sur les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ; De plus, la technique du transfert de charges est supprimée.

Les principaux impacts sur les comptes au 31/12/2025 de notre association sont les suivants :

> des montants comptabilisés dans le résultat courant 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Ainsi, le compte 777 - Quote part de subvention virée au résultat a été réaffecté en compte 747 100 pour un montant de 1 931 367 €.

> des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges

Ainsi, le compte 791 100 correspondant aux indemnités d'assurance a été réaffecté en compte 758 700 pour un montant de 1 579 € et le compte 791800 correspondant aux transferts de charges a été réaffecté au crédit du compte 649000 pour un montant de 233 165 €.

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.1.a -ETAT DES IMMOBILISATIONS

CFA DU BATIMENT PACA

Compte	Intitulé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
205000	Concessions, droits et ...	665 388,91	0,00	0,00	665 388,91
		0,00	0,00	0,00	0,00
211000	Terrains	1 994 063,84	0,00	0,00	1 994 063,84
212000	Agenc. et aménag. terrains	822 345,58	24 948,00	0,00	847 293,58
213000	Constructions	48 537 072,40	544 834,73	0,00	49 081 907,13
215000	Instal. techniq. mat. outil.	18 026 996,49	1 050 839,51	160,92	19 077 675,08
218100	Install générales, agenc aménag divers	2 025 290,13	208 543,19	0,00	2 233 833,32
218200	Matériel de transport	438 905,63	41 583,76	0,00	480 489,39
218300	Matériel de bureau et inform.	2 427 282,64	14 139,70	0,00	2 441 422,34
218400	Mobilier	555 269,33	1 568,77	0,00	556 838,10
218800	Autres matériel et outillages	525 668,89	0,00	0,00	525 668,89
	Total compte 21	75 352 894,93	1 886 457,66	160,92	77 239 191,67
	Total compte 20 et 21	76 018 283,84	1 886 457,66	160,92	77 904 580,58
231000	Immob. corporelles en cours	1 408 537,50	1 209 557,92	761 980,62	1 856 114,80
238000	Avces et acptes versés	439 801,76	28 933,68	42 165,92	426 569,52
274000	Prêts	655 950,54	62 301,07	0,00	718 251,61
275000	Dépôts et cautionnements	2 525,00	0,00	0,00	2 525,00
		0,00	0,00	0,00	0,00
280500	Amort. Concessions, droit simil brev licences	592 905,58	7 029,56	0,00	599 935,14
281200	Amort. agenct. aménag. const.	535 841,38	22 051,53	0,00	557 892,91
281310	Amort. batiments	30 190 292,23	1 131 764,87	0,00	31 322 057,10
281350	Amort. install. agenct. amén.	2 670 954,03	192 267,06	0,00	2 863 221,09
281410	Amort. Bâtiments sur sol d'autrui	2 200 903,23	611,52	0,00	2 201 514,75
281450	Amort. Inst. Gén des constr sur sol d'autrui	91 438,89	5 370,04	0,00	96 808,93
281300	Amort. Construction	35 153 588,38	1 330 013,49	0,00	36 483 601,87
281531	Amort. install. techn. pédag.	1 015 173,87	24 437,63	0,00	1 039 611,50
281534	Amort. install. techn. pédag.s/ sol autrui	67 082,49	3 831,41	0,00	70 913,90
281541	Amort. matériel outil. pédag.	11 711 355,28	806 000,04	0,00	12 517 355,32
281545	Amort. mobilier pédagogique	1 170 049,83	49 094,67	0,00	1 219 144,50
281548	Amort. Autres mat. Outil. Mob.	181 388,47	8 839,91	0,00	190 228,38
281500	Amort, Install techn, mat et outillage pédago	14 145 049,94	892 203,66	0,00	15 037 253,60
281810	Amort. Instal agenct divers	1 042 546,87	47 533,95	0,00	1 090 080,82
281820	Amort. matériel de transport	381 860,84	19 792,51	0,00	401 653,35
281830	Amort. mat. bureau et inform.	2 216 694,23	107 975,67	0,00	2 324 669,90
281840	Amort. mobilier Administratif	454 913,61	17 922,27	0,00	472 835,88
281880	Amort. autres mat. et outil.	511 166,72	6 783,51	0,00	517 950,23
	Total compte 28	55 034 567,55	2 451 306,15	0,00	57 485 873,70
2	** Comptes d'immobilisations	23 490 531,09	735 944,18	804 307,46	23 422 167,81

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.1.b- ETAT DES AMORTISSEMENTS

CFA DU BATIMENT PACA

		Durée d'utilisation	Mode amortiss.	Solde au 01/01/2025	Dotation de l'année	Reprise de l'année	Solde au 31/12/2025
280110	Frais de constitution		linéaire	0,00	0,00	0,00	0,00
280120	Frais de premier établissement		linéaire	0,00	0,00	0,00	0,00
280300	Frais de recherche et de développement		linéaire	0,00	0,00	0,00	0,00
280510	Logiciels acquis	1 an à 3 ans	linéaire	592 905,58	7 029,56	0,00	599 935,14
280580	Autres droits divers		linéaire	0,00	0,00	0,00	0,00
281200	Agencement et aménagements constructions	3 ans à 20 ans	linéaire	535 841,38	22 051,53	0,00	557 892,91
281310	Bâtiments	7 ans à 50 ans	linéaire	30 190 292,23	1 131 764,87	0,00	31 322 057,10
281350	Installations générales, agencements, aménagement des constructions	25 ans à 40 ans	linéaire	2 670 954,03	192 267,06	0,00	2 863 221,09
281410	Bâtiments sur sols d'autrui	1 an à 30 ans	linéaire	2 200 903,23	611,52	0,00	2 201 514,75
281450	Installations générales, agencements, aménagement des constructions sur sol d'autrui	3 ans à 15 ans	linéaire	91 438,89	5 370,04	0,00	96 808,93
281531	Installations techniques, pédagogiques sur sol propre	5 ans à 20 ans	linéaire	1 015 173,87	24 437,63	0,00	1 039 611,50
281534	Installations techniques, pédagogiques sur sol d'autrui	5 ans à 50 ans	linéaire	67 082,49	3 831,41	0,00	70 913,90
281541	Matériels et outillages pédagogiques	2 ans à 15 ans	linéaire	11 711 355,28	806 000,04	0,00	12 517 355,32
281545	Mobilier pédagogiques	5 ans à 15 ans	linéaire	1 170 049,83	49 094,67	0,00	1 219 144,50
281548	Autres matériels, outillages et mobiliers liés à l'activité	7 ans à 18 ans	linéaire	181 388,47	8 839,91	0,00	190 228,38
281810	Installation générale, agencement, et aménagement divers dans les constructions	4 ans à 30 ans	linéaire	1 042 546,87	47 533,95	0,00	1 090 080,82
281820	Matériel de transport	1 an à 10 ans	linéaire	381 860,84	19 792,51	0,00	401 653,35
281830	Matériel de bureau et matériel informatique non lié à l'activité	1 an à 15 ans	linéaire	2 216 694,23	107 975,67	0,00	2 324 669,90
281840	mobilier non lié à l'activité	5 ans à 15 ans	linéaire	454 913,61	17 922,27	0,00	472 835,88
281880	Autres matériels et outillages divers	10 ans	linéaire	511 166,72	6 783,51	0,00	517 950,23

TOTAUX				55 034 567,55	2 451 306,15	0,00	57 485 873,70
---------------	--	--	--	----------------------	---------------------	-------------	----------------------

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.2- ETAT ECHEANCES DES CREANCES
CFA DU BATIMENT PACA

Etat des Créances - ACTIF				
Numéro de compte Crédité	Nature de l'opération	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
411XXX	Clients	25 087 670	24 869 214	218 456
418100	Factures à établir	13 742 845	13 742 845	0
42XXXX	Personnel et comptes rattachés	10 549	8 658	1 891
43XXXX	Sécurité soc. Et autres organismes sociaux	64 536	48 163	16 372
44XXXX	Etats et autres collectivités	17 477 433	2 692 333	14 785 099
46XXXX	Débiteurs créditeurs divers	19 500	15 000	4 500
409000	Fournisseur débiteur	133 250	113 084	20 167
409100	Avance et acompte	9 847	9 847	0
409800	Avoir à recevoir	9 379	9 379	0
47XXXX	Comptes transitoires ou d'attente	0	0	0
486100	Charges constatées d'avance	278 207	278 207	0
Total		56 833 215	41 786 730	15 046 485

Evaluation des créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.3- DETAIL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 486100

Comptes de Régularisation ACTIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	EDF - Utilisation réseau 2026	570		606110	Electricité
31/12/25	SAUR - SEM	221		606120	Eau
31/12/25	EDF	66		606130	Gaz
31/12/25	2J PROCESS - Accès habilec 2026	2 399		613510	Location matériel pédagogique
31/12/25	CYPE - Accès 2026	1 435		613510	Location matériel pédagogique
31/12/25	FRELLO - Pack FOS-FLI-FLM 2026	3 640		613510	Location matériel pédagogique
31/12/25	TECHNICAD - Accès Sketchup 2026	703		613510	Location matériel pédagogique
31/12/25	WESTFALEN	2 764		613610	contrat de maintenance immobilière
31/12/25	ADOBE / GENIALLY / LINKPART / MATCHWARE	12 446		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	ANYDESK - Location 2026	859		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	ARAGON / PARTNER / TALENTIA	46 579		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	CULLIGAN - location 2026	106		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	MEVIA - Accès plateforme Alumni	6 089		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	E TESTING -Accès	17 059		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	PITNEY BOWES / QUADIENT - Loc Mise/pli	1 278		613620	Location matériel de bureau
31/12/25	GRECH IMMO	19 264		614100	Charges locatives
31/12/25	DELTALARM - maintenance 2026	663		615610	Maintenance
31/12/25	SCHINDLER / KONE / DORMAKABA	1 553		615610	Contrat de maintenance
31/12/25	SIEMENS	6 440		615610	Maintenance
31/12/25	SOMEGEC	282		615610	Maintenance
31/12/25	ACKNOWLEDGE - Pentera 2026	24 489		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	AQSIO	7 345		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	ARAGON / PARTNER / TALENTIA / YMAG	44 086		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	AXIMA - Maintenance 2026	3 992		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	BWT	497		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	CHUBB	1 195		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	DELIBERATA - Maintenance 2026	3 955		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	DMARC ADVISOR - Miantenance 2026	153		615611	Contrat de maintenance
31/12/25	LOGESTIA / BARKENE	467		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	MAXICOFFEE - Locat° fontaine 2026	311		615611	Maintenance
31/12/25	MOBILYGREEN - Maintenance 2026	1 462		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	RENTOKIL	4 037		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	SECURITAS	611		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	VISIATIV	714		615611	Contrats de maintenance
31/12/25	X GIL	94		615611	Maintenance
31/12/25	SYNERGIE	118		616140	Assurance véhicule
31/12/25	Documentation générale - Abt 2026	13 385		618100	Documentation générale
31/12/25	Documentation CRAF - Abt 2026	438		618200	Documentation CRAF
31/12/25	Documentation pédagogique - Abt 2026	2 584		618300	Documentation technique pédagogique
31/12/25	ANDSA - Cotisation 2026	196		623200	Communication relations publiques
31/12/25	Pymac/OVH -Shutterstock- Calaméo -Let sign it	4 262		623200	Communication
31/12/25	SOLOCAL - Référencement 2026	5 847		623200	Communication
31/12/25	L'ETUDIANT - Salons 2026 / STUDYRAMA	10 748		623300	Foires et expositions
31/12/25	BTP Vacances / Pavillon noir	7 835		624810	Voyages éducatifs
31/12/25	EURAFRIQUE / TURQUOISE - depl. 2026	2 681		625100	Voyages et déplacements
31/12/25	MAILEVA	525		626100	Affranchissements
31/12/25	NUMERICABLE	72		626200	Téléphone
31/12/25	Hôtel La Fauceille	372		628200	Frais de deplct formation personnel
31/12/25	RIOT - Sensibilisat° cybersécurité 2026	4 852		628815	Traitement info extérieur
31/12/25	BTP Vacances Carroz	1 923		628880	Divers
31/12/25	SACEM	323		651600	Droits -autres
31/12/25	ANDSA / AFUZI - Cotisation 2026	599		658100	Charges diverses de gestion
46022	INFRAWEB / YPAREO - Signatures elec 2026	3 622		658100	Charges div. Gestio courante
Totaux Mouvements		278 207	0		
Solde		278 207	0		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.4- AVOIR A RECEVOIR ET FACTURE A ETABLIR

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 409800

Comptes de Régularisation ACTIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	RUBIS	1 460		601261	MO Gros œuvre
31/12/25	BERNER	96		606870	Vêtement travail
31/12/25	INTERIM NATION - chgt tarif	3 909		621120	Interim
31/12/25	INTERIM NATION	3 823		621120	Interim personnel administratif
31/12/25	ASTBTP - annulation visites 2025	90		647500	Médecine du Travail
Totaux Mouvements		9 379	0		
Solde		9 379	0		

Compte 418100

Comptes de Régularisation ACTIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	Armée - Form° apprentis SP	1 145		706113	Formation apprenti SP
31/12/25	Valvert - Formation apprentis SP	260		706113	Formation apprenti SP
31/12/25	FAE CONT. PRO BAC MELEC MAKEMBA	9 765		706120	Contrat professionnalisation
31/12/25	FAE CONT. PRO CS TER ROCHE	1 530		706120	Contrat professionnalisation
31/12/25	CONSTRUCTYS - CAP MEF	2 625		706120	Contrat professionnalisation
31/12/25	NAMMOUR - form adulte reconversion	391		706121	Formation Continue
31/12/25	SAS CALAO - Form° adultes reconv	5 418		706121	Formation Continue
31/12/25	CPF - Form° adultes en reconversion	2 415		706121	Formation Continue
31/12/25	PROV RUGBY - Form° adultes reconv	360		706121	Formation Continue
31/12/25	CESI - TP ingénieur	2 400		706121	Formation Continue
31/12/25	CESI - Resp chantier	5 600		706121	Formation Continue
31/12/25	CPF - form° adulte en reconversion	2 100		706121	Formation continue
31/12/25	FAE ALIX CPF CAP MEF 147hx15€	2 205		706121	Formation continue
31/12/25	FAE BUGUET CPF CAP ELEC 63hx15€	945		706121	Formation continue
31/12/25	FAE VIALETES CPF CAP MEF 46hx13€	598		706121	Formation continue
31/12/25	CPF - form° adulte en reconversion	2 100		706121	Formation continue
31/12/25	STRADAL - form° adulte en reconv.	1 820		706121	Formation continue
31/12/25	INRAE - form° adulte en reconv.	2 800		706121	Formation continue
31/12/25	OPCO - Formation apprentis	12 553 484		706123	Formation apprentis
31/12/25	OPCO - 1ers éqpts apprentis	1 118 546		708883	Premier Eqpt apprentis
31/12/25	OPCO - Mobilité	26 337		708888	Mobilité apprentis
Totaux Mouvements		13 742 845	0		
Solde		13 742 845	0		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.1.5- DETAIL PRODUITS A RECEVOIR

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 428700 : Produits à recevoir

Comptes de Régularisation ACTIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	CPAM Indemnité journalière	1 910		641100	Salaires
31/12/25	Pro Btp Indemnités Longues maladie	1 943		649000	Remboursement Pro BTP
Totaux Mouvements		3 853	0		
Solde		3 853	0		

Compte 438700 : Produits à recevoir IJSS

Comptes de Régularisation ACTIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	IJSS à recevoir	36 150		641100	Salaires
31/12/25	IJ Pro BTP à recevoir	28 256		649000	Remboursement Pro BTP
Totaux Mouvements		64 406	0		
Solde		64 406	0		

Compte 468700 : Produits à recevoir

Comptes de Régularisation ACTIF

(	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	MAIF - Sinistre fissure façade			791200	Indemnité assurance
31/12/25	Remboursement salaires			791200	Aides forfait. & rbst salaire
31/12/25	Redevance café			758510	Produits foyer
31/12/25	PRO BTP - IJ Prévoyance			791800	Transfert de charge
Totaux Mouvements		0	0		
Solde		0	0		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.1- ETAT DES RESERVES

CFA DU BATIMENT PACA

Numéro de compte Crédité	Nature de l'opération	Exercice de création	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant en fin d'exercice
	Autres fonds propres sans droit de reprise (2)		4 888 746	0	0	4 888 746
	Réserves affectées utilisées (2)		34 246 627	6 002 824	0	40 249 451
	Résultat en instance (1) -dt résultat de l'exercice		6 002 824	2 632 142	6 002 824	2 632 142
	Report à nouveau (2)		4 256 885	0	0	4 256 885

(1) Résultat N en instance : 2 632 142€

(2) Affectation du Résultat créditeur N-1 : 6 002 824€, en réserves : 6 002 824€

TOTAUX			49 395 082	8 634 966	6 002 824	52 027 224
---------------	--	--	------------	-----------	-----------	------------

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.2- ETAT DES PROVISIONS

CFA DU BATIMENT PACA

Numéro de compte Crédité	Nature de l'opération	Provision au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
151000	Provisions pour risques (dt litiges)	309 819	77 998	43 530	344 287
153000	Provisions pensions et obligations similaires	3 071 628	454 253	128 642	3 397 239
158000	Autres provisions pour charges	0	0	0	0
TOTAUX		3 381 447	532 251	172 172	3 741 526

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.3- ETAT ECHEANCES DES DETTES
CFA DU BATIMENT PACA

Etat des Dettes - PASSIF

Numéro de compte Crédité	Nature de l'opération	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
401XXX	Fournisseurs	1 624 366	1 573 038	51 328
404XXX	Fournisseurs d'immobilisations	14 013	8 321	5 692
4081XX	Factures non parvenues	137 106	137 106	0
42XXXX	Autres charges à payer	1 269 937	1 269 771	166
431100	Urssaf	1 107 956	1 107 956	0
437020	Mutuelle	135 088	135 088	0
437030	Pro Btp	412 204	411 697	507
437300	Formation Continue	10 153	10 153	0
437400	Construction	22 974	11 734	11 240
438XXX	Organisme sociaux ch. À payer	507 404	507 404	0
44XXXX	Etats et autres collectivités	12 669 322	1 810 935	10 858 387
46XXXX	Débiteurs créditeurs divers	45 144	34 388	10 756
47XXXX	Comptes transitoires ou d'attente	8 405	0	8 405
41XXXX	Clients créditeurs	8 102	4 978	3 124
168000	Autres emprunts et dettes assimilées	137 204	137 204	0
51XXXX	Dettes auprès des étbts de crédits	0	0	0
487XXX	Produits constatés d'avance	6 272 734	6 272 734	0
Total		24 382 113	13 432 507	10 949 607

Evaluation des dettes

Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.4- FACTURES NON PARVENUES

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 408100

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	LITTORAL BOIS		2 421	601263	MO Bois
31/12/25	WESTFALEN		64	601264	MO Technique NRJ
31/12/25	LITTORAL BOIS		1 141	601500	MO Examens
31/12/25	EDF		23 604	606110	Electricité
31/12/25	LYCEE LEONARD DE VINCI		87	606110	Electricité
31/12/25	REGIE DES EAUX PA / SEM / CCIV		42 269	606110	Eau
31/12/25	Léonard de Vinci		1 807	606120	Eau
31/12/25	EDF		42 724	606130	Gaz
31/12/25	Léonard de Vinci		1 014	606130	Gaz
31/12/25	CHARLEMAGNE FACTUREX2 AAR	-	483	606340	Petit mob et mat Adm
31/12/25	AQSIO		5 669	613620	Location matériel de bureau
31/12/25	ELIONOX		13	613620	Location matériel de bureau
31/12/25	LITTORAL BOIS		758	615212	Entretien et réparation des locaux
31/12/25	RICOH		1 785	6136XX	Location photocopieur
31/12/25	RICOH		11 919	6155XX	Maintenance/Entretien photocopieur
31/12/25	AQSIO		600	615611	Maintenance
31/12/25	INTERIM NATION		7 970	621120	Intérim
31/12/25	DIMOTEC AAR S/ACT2512016	-	20 682	622600	Honoraires/logiciels
31/12/25	ULYS 12/25		270	624500	Liaisons CFA-Entreprises
31/12/25	ONYX BENNES DIB/GRAVATS/FER 12/25		2 468	624820	Frais de déblaiements
31/12/25	VEOLIA		1 092	624820	Frais de déblaiement
31/12/25	RICOH		126	624880	Transport divers
31/12/25	DIVERS HOTELS		87	625100	Voyages,déplacements, missions sal.
31/12/25	ULYS 12/25		934	625100	Déplacement
31/12/25	laLA MAIZON TRAITEUR		130	625700	Réception
31/12/25	LA POSTE		909	626100	Affranchissement
31/12/25	AQSIO		1 278	626200	Télécommunication
31/12/25	ORANGE CONSO 12/25		9	626200	Télécommunication
31/12/25	PROXITEL CONSO 12/25		66	626200	Télécommunication
31/12/25	STELOGY		1 526	626200	Télécommunication
31/12/25	DIVERS HOTELS		589	628220	Frais de déplacement formation
31/12/25	ULYS 12/25		36	628220	Déplacement formation
31/12/25	PYMAC		180	628815	Traitement info extérieur
31/12/25	GVGS 10/25		3 846	628821	Frais de surveillance de nuit
31/12/25	LE MANOIR		880	658510	Charges FSE
Totaux Mouvements		0	137 106		
Solde		0	137 106		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.5- DETAIL CHARGES A PAYER

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 428200-428600

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	PROVISION CP & PRIMES 2025		1 247 295	641282	Congés payés et primes
31/12/25	STC non perçus		1 559	421100	Salaires
Totaux Mouvements		0	1 248 855		
Solde		0	1 248 855		

Comptes 438200-438600

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/24	PROVISION CHARGES S/ CP 2025		507 404	648082	Charges sociales s/ CP
Totaux Mouvements		0	507 404		
Solde		0	507 404		

Comptes 448200-448600

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/24	PROVISION CHARGES S/ CP 2025		82 995	631882	Charges fiscales s/ CP
Totaux Mouvements		0	82 995		
Solde		0	82 995		

Compte 468600

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		131	606140	Carburant
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		25	606340	Petits matériel bureau
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		320	624500	Liaison CFA Entreprise
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		18	624810	Voyages éducatifs
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		2 444	625100	Voyages, déplacements et mission
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		231	625110	Déplacement admin
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		209	625700	Reception
31/12/25	organismes bancaires - frais / comm°		3 858	627800	Frais bancaires
31/12/25	NDF 2025 A PAYER		293	628220	Déplacement Formation
31/12/25	Indemnités perte de salaire		9 316	653100	Indemnités perte de salaire
Totaux Mouvements		0	16 845		
Solde		0	16 845		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.6- DETAIL PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE

CFA DU BATIMENT PACA

Compte 487100 : Produits constatés d'avance

Comptes de Régularisation PASSIF

Date	Libellé Ecriture	Débit	Crédit	Contrepartie	
				Compte	Libellé
31/12/25	Ville de Mrs - Appr Secteur Public		20 000	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	Mairie Vitrolles - Appr Secteur Public		425	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	CNFPT - Appr Secteur Public		3 600	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	CR PACA - Appr Secteur Public		400	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	MAMP - Appr Secteur Public		400,00	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	Ville l'Isle/Sorgue - Appr Secteur Public		400	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	Ville Carpentras - Appr Secteur Public		1 750	706113	Formation apprentis Secteur Public
31/12/25	OPCO - Apprentis Flux 2025		2 359 073	706123	Formation Apprentissage
31/12/25	ORANGE - location antenne		4 659	708100	Location
31/12/25	CCCA - AAP démarre ta story		2 749 431	748380	CCCA - Autres subventions
31/12/25	CCCA - AAP Audit énergétique		35 292	748380	CCCA - Autres subventions
31/12/25	CCCA - AAP Box destination		444 000	748380	CCCA - Autres subventions
31/12/25	CCCA - AAP CFA du futur		549 790	748380	CCCA - Autres subventions
31/12/25	CCCA - AAP API Insertion		54 000	748380	CCCA - Autres subventions
31/12/25	SMABTP - Sinistre dallage		49 514	758700	Indemnité d'assurance
Totaux Mouvements		0	6 272 734		
Solde		0	6 272 734		

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.7 - ETAT DES FONDS DEDIES

CFA DU BATIMENT PACA

Numéro de compte	Financier	Objet	Montant au début de l'exercice	Affectation	Reprise	Montant en fin d'exercice
194300	CCCA-BTP	Fonds dédiés CCCA - FSE	-6 772	0	0	-6 772
194300	CCCA-BTP	Reprise comptes Foyer (T-)	40 360	0	0	40 360
194300	CCCA-BTP	SMART Formations-IOT	213 615		38 431	175 184
194300	CCCA-BTP	Déploiement Talentia	52 406		52 406	0
194300	CCCA-BTP	TRE	76 584		76 584	0
194300	CCCA-BTP	Deffinum	735 381		668 889	66 492
194300	CCCA-BTP	Vie de chantier	14 761		1 682	13 079
194300	CCCA-BTP	100% accessibilité	159 134		79 924	79 210
194500	CR PACA	Pour avoir une cop d'avance 22/23	2 244		2 244	0
194200	CCCA-BTP	Jeux des apprentis 2024	2 338			2 338
194300	CCCA-BTP	Label BTP BTP	36 437		9 586	26 851
194300	CCCA-BTP	Mobilité Peintre 10/2024	17 750			17 750
194300	CCCA-BTP	Sourcing, orientation et fidelisation	0	22 024		22 024
194300	CCCA-BTP	Nouveau modèle managérial	0	18 698		18 698
194300	CCCA-BTP	Plus d'emobilité en PACA	0	45 000		45 000
197100		Reprise comptes Bilan Foyer (T-)	19 643	0	0	19 643
TOTAUX			1 363 882	85 722	929 747	519 857

Fonds détenus depuis plus de 2 ans et non utilisés

COMPTES FINANCIERS 2025
ANNEXES : 6.2.8- ETAT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

CFA DU BATIMENT PACA

		Montant au début de l'exercice	Affectation	Reprise	Montant en fin d'exercice
131110	Subventions équipement Etat Français	2 527 279	0	0	2 527 279
131220	Subventions équipement Région	12 216 277	34 385	0	12 250 662
131225	Subventions travaux Région	17 296 170	0	57 634	17 238 536
131330	Subventions d'investissements Département	941 735	0	0	941 735
1314440	Subventions d'investissements Communes	292 824	0	0	292 824
131550	Subvention d'investissement collect. Publiques	93 192	1 343	0	94 535
131810	Subvention taxe d'apprentissage	2 633 761	0	0	2 633 761
131830	Subventions CCCA construction initiale	7 626 434	0	0	7 626 434
131835	Subventions travaux CCCA	14 680 378	0	57 634	14 622 744
131836	Subventions équipement CCCA	9 538 204	168 700	0	9 706 904
131850	Subvention Organisme Gestionnaire	788 391	0	0	788 391
131888	Autres subventions	2 087 368	402 261	0	2 489 629
139	Subventions d'investissements inscrites au résultat	-53 013 728	-1 984 234	-52 867	-54 945 094
TOTAUX		17 708 286	-1 377 545	62 400	16 268 341

7. AUTRES INFORMATIONS

7.1 Suivi Activité (Effectifs apprenants) au 31/12/2025 :

Effectifs apprentis	4 562
Effectifs autres	106

7.2 Honoraires des commissaires aux comptes :

Les honoraires des commissaires aux comptes pour 2025 ont été comptabilisés globalement dans les charges de l'Organisme Gestionnaire

7.3 Suivi du personnel au 31/12/2025 :

Nb de contrat (hors contrats suspendus)	CDI	CDD	Contrat de professionnalisation	Contrat d'apprentissage	Total
Cadre	39				39
Non cadre	321	5		4	330
	360	5	-	4	369

(Contrat de remplacement de salarié absent inclus)

COMPTES FINANCIERS 2024
BILAN - ACTIF

CFA DU BATIMENT PACA

ACTIF		Exercice N : 31/12/2024			
		Montant brut	Amortissements , dépréciations	Montant net	Totaux partiels
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	201 Frais d'établissement			0 €	
	203 Frais de recherche et de développement				
	205 concessions et droits similaires, brevets, licences,...	665 388,91 €	592 905,58 €	72 483 €	
	237 Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	211 Terrains	1 994 063,84 €		1 994 064 €	
	212 Agencements et aménagements de terrains	822 345,58 €	535 841,38 €	286 504 €	
	213 Constructions	46 205 020,24 €	32 861 246,26 €	13 343 774 €	
	214 Constructions sur sol d'autrui	2 332 052,16 €	2 292 342,12 €	39 710 €	
	215 Installations techniques, matériel et outillage pédagogique	18 026 996,49 €	14 145 049,94 €	3 881 947 €	
	218 Autres immobilisations corporelles	5 972 416,62 €	4 607 182,27 €	1 365 234 €	
	231 Immobilisations corporelles en cours	397 570,90 €		397 571 €	
	238 Avances et acomptes	1 053 132,52 €		1 053 133 €	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	SS-TOTAL 1	77 468 987,26 €	55 034 567,55 €	22 434 420 €	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations financières				
	274 Prêts			655 951 €	
	275 Dépôts et cautionnements versés			2 525 €	
	276 Autres créances immobilisées				
	SS-TOTAL 2			658 476 €	
TOTAL 1				23 092 895 €	23 092 895 €
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours			459 612 €	
	SS-TOTAL 1			459 612 €	
	Créances				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés			33 050 577 €	
	Créances reçues par legs ou donation				
	Autres :				
	409 Fournisseurs débiteurs et avoirs à recevoir			282 229 €	
	42 Personnel et comptes rattachés			11 797 €	
	43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux			31 948 €	
	44 État et autres collectivités publiques			15 771 323 €	
	46 Débiteurs divers			67 685 €	
	47 Comptes transitoires ou d'attente			0 €	
	SS-TOTAL 2			49 215 559 €	
	50 Valeurs mobilières de placement			18 561 822 €	
	SS-TOTAL 3			18 561 822 €	
	Disponibilités				
	51 Banques, établissements financiers et assimilés			3 130 156 €	
	53 Caisse			90 288 €	
	SS-TOTAL 4			3 220 444 €	
	18 Comptes de liaison			0 €	
	486 Charges constatées d'avance			279 441 €	
	SS-TOTAL 5			279 441 €	
TOTAL 2				71 736 879 €	71 736 879 €
TOTAL 1 + 2				94 829 774 €	94 829 774 €

COMPTES FINANCIERS 2024
BILAN - PASSIF

CFA DU BATIMENT PACA

PASSIF		Exercice N : 31/12/2024		
		Montant brut	Déductions	Totaux partiels
FONDS PROPRES	102 Fonds propres sans droit de reprise	4 888 746 €	0 €	
	103 Fonds propres avec droit de reprise	0 €	0 €	
	106 Réserves	34 246 627 €	0 €	
	11 Report à nouveau	4 256 885 €	0 €	
	12 Résultat de l'exercice	6 002 824 €	0 €	
	SS-TOTAL	49 395 082 €	0 €	49 395 082 €
	13 Subvention d'investissements	70 722 013 €	0 €	
	139 Subvention d'investissement inscrites au compte de résultat	0 €	53 013 727 €	
	SS-TOTAL	70 722 013 €	-53 013 727 €	17 708 286 €
	TOTAL 1			67 103 368 €
FONDS REPORTES ET DEDIES	194 Sur subvention de fonctionnement	1 344 239 €		
	195 Sur autres ressources	19 643 €		
	TOTAL 2	1 363 882 €		1 363 882 €
PROVISIONS	151 Provisions pour risques	3 381 447 €		
	158 Provisions pour charges	0 €		
	TOTAL 3	3 381 447 €		3 381 447 €
DETTES	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	0 €		
	Emprunts et dettes financières diverses	137 204 €		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 272 934 €		
	Dettes fiscales et sociales :			
	41 Apprentis, commensaux et autres clients	7 673 €		
	42 Personnel et comptes rattachés	1 295 368 €		
	43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 085 749 €		
	44 État et autres collectivités publiques	12 012 420 €		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 692 €		
	Autres dettes			
	46 Créditeurs divers	45 801 €		
	47 Comptes transitoires ou d'attente	8 840 €		
	18 Comptes de liaison	0 €		
COMPTES DE REGULARISATION	487 Produits constatés d'avance	6 109 397 €		
	TOTAL 4	22 981 077 €		22 981 077 €
TOTAL 1 + 2 + 3 + 4				94 829 774 €

COMPTES FINANCIERS 2024

COMPTE DE RESULTAT

CFA DU BATIMENT PACA

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de biens	30 884
Ventes de prestations de services	33 830 852
Concours publics et subventions d'exploitation	1 789 760
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	332 438
Utilisation des fonds dédiés	100 532
Autres produits	6 832
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	36 091 298
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 033 768
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	53 786
Autres achats et charges externes	5 470 714
Impôts, taxes et versements assimilés	1 091 260
Salaires et traitements	14 015 431
Charges sociales	5 758 568
Dotations aux amortissements et dépréciation	2 405 482
Dotations aux provisions	260 286
Report en fonds dédiés	1 253 663
Autres charges	157 891
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	32 500 849
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 590 449
PRODUITS FINANCIERS	
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	437 578
Reprises sur provisions et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	437 578
CHARGES FINANCIERES	
Dotations aux amortissements et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	258
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	258
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	437 320

COMPTES FINANCIERS 2024

COMPTE DE RESULTAT

CFA DU BATIMENT PACA

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N 31/12/2024
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	4 027 770
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	22 519
Produits exceptionnels sur opération en capital	1 966 388
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	1 988 907
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	12 859
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	12 859
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	1 976 047
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	993
TOTAL PRODUITS (I + III + V)	38 517 783
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	32 514 959
EXCEDENT OU DEFICIT	6 002 824